

**Question écrite du 15 septembre 2025 de Mme Yasmine Menétrey: «Priorité des enfants résidant à Genève pour l'accès aux crèches de la Ville».**

Madame la conseillère administrative, de nombreux citoyens se plaignent de ne pas pouvoir trouver de place en crèche alors même qu'ils résident sur le territoire de la Ville de Genève.

- Combien d'enfants résidant en ville de Genève sont actuellement en attente d'une place dans une crèche de la Ville? Nous souhaiterions connaître le pourcentage de résidents en attente pour chaque crèche en Ville de Genève.
- Combien d'enfants issus de communes voisines, des cantons voisins ou de frontaliers sont actuellement accueillis dans les crèches de la Ville de Genève?
- Quel est le pourcentage d'enfants accueillis dans chaque crèche de la Ville de Genève qui ne résident pas en ville de Genève, en différenciant les cantons, les communes et les frontaliers?
- Dans la perspective de la rentrée 2026, où la magistrate du Département de l'instruction publique, de la formation et de la jeunesse (DIP) prévoit que tous les enfants frontaliers devront aller à l'école dans leur commune de résidence, la Ville envisage-t-elle de prioriser l'accès aux crèches pour ses propres résidents afin de répondre au manque actuel de places? La Ville prévoit-elle de suspendre les inscriptions des non-résidents?
- Quelles mesures la Ville pourrait-elle mettre en place pour réserver les places disponibles aux familles résidant en ville de Genève, tout en incitant les communes voisines à développer leur propre offre de crèches?